ANNEXE

SOMMAIRE

page

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales 6
Permanence ou changement de méthodes 6
Informations complémentaires (CICE) 6
L'utilisation du CICE dans l'entreprise 7

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations 7
Etat des amortissements 8
Evaluation des immobilisations corporelles 8
Evaluation des amortissements 9
Produits à recevoir 9
Charges à payer 9
Charges et produits constatés d'avance 9

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	43 260
Total	43 260

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	57 255		16 879
Constructions sur sol propre	3 746 422		
Installations générales agencements aménagements des constructions	3 826 150		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	982 543		40 833
Installations générales agencements aménagements divers	4 097		7 821
Matériel de transport	155 316		84 145
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	20 523		10 506
Immobilisations corporelles en cours	3 500		4 551 132
Avances et acomptes	141 866		485 062
TOTAL	8 880 416		5 179 499
Autres participations	2 500		4 572
Prêts, autres immobilisations financières	220		5 000
TOTAL	2 720		9 572
TOTAL GENERAL	8 940 391		5 205 950

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			74 134	74 134
Constructions sur sol propre			3 746 422	3 746 422
Installations générales agencements aménagements constr.			3 826 150	3 826 150
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		6 857	1 016 519	1 016 519
Installations générales agencements aménagements divers			11 918	11 918
Matériel de transport			239 461	239 461
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 368	29 661	29 661
Immobilisations corporelles en cours		562 156	3 992 476	3 992 476
Avances et acomptes		464 446	162 483	162 483
TOTAL		1 034 827	13 025 089	13 025 089
Autres participations			7 072	7 072
Prêts, autres immobilisations financières			5 220	5 220
TOTAL			12 292	12 292
TOTAL GENERAL		1 034 827	13 111 515	13 111 515

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	10 373	16 490		26 863
Constructions sur sol propre	263 539	296 268	98 756	461 051
Installations générales agencements aménagements constr.	393 913	445 099	147 837	691 175
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	150 756	156 274	51 939	255 091
Installations générales agencements aménagements divers	2 332	1 964		4 296
Matériel de transport	73 276	54 644	14 349	113 571
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	10 684	12 050	6 041	16 693
TOTAL	894 500	966 299	318 922	1 541 877
TOTAL GENERAL	904 873	982 789	318 922	1 568 740

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	16 490				
Constructions sur sol propre	296 268				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	445 099				
Instal.techniques matériel outillage indus.	156 274				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 964				
Matériel de transport	54 644				
Matériel de bureau informatique mobilier	12 050				
TOTAL	966 299				
TOTAL GENERAL	982 789				

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

ABATTOIR DE VOLAILLES - MAYOTTE
Société par Actions Simplifiée
au capital de 80.000 €
Siège social : 42, avenue Mkarafouni – lieu-dit Kahani
97670 OUANGANI
RCS MAMOUDZOU 827 703 331

(la « **Société** »)

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 27 JUIN 2024
– EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023–

L'an deux mille vingt-quatre,
Le 27 juin,
A 14 heures

Les associés de la Société se sont réunis en assemblée générale ordinaire (l'« **Assemblée Générale** ») au 42 avenue Mkarafouni, lieu-dit Kahani – 97670 Ouangani (au site industriel d'AVM), sur convocation faite par le Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par chaque associé de la Société en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par la société SCEA FERM'AGRI (le « **Président** »).
LOÏC BRETON, est appelé(e) comme scrutateur.
Le secrétariat de l'assemblée est assuré par MAHABOUBI ANKOUBOU
La société EXA prise en la personne de Monsieur Thierry ABASSAY, Commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoquée, participe à l'assemblée par visio-conférence.

La feuille de présence, certifiée exacte par le Président permet de constater que les associés présents ou représentés possèdent ensemble plus de la moitié des actions formant le capital social de la Société et ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition des associés de la Société :

- les justificatifs des convocations régulières des associés de la Société ;
- la feuille de présence et les pouvoirs des associés représentés ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée ;
- les statuts actuels de la Société ;
- les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ; et
- les rapports du Commissaire aux Comptes.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés de la Société ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée Générale lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle ensuite que la présente Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1. lecture du rapport général du commissaire aux comptes de la Société sur l'exécution de sa mission au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
2. rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ;
3. approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus au Président et au commissaire aux comptes de la Société pour l'exécution de leurs mandats au cours de l'exercice écoulé ;
4. affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
5. conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
6. questions diverses ; et
7. pouvoirs pour formalités.

Puis, le Président donne lecture de ses rapports.

Il déclare ensuite la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

Approbation des comptes des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023

L'Assemblée Générale,

après avoir entendu la lecture du rapport général du Commissaire aux Comptes,

approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports,

donne au Président et au Directeur Général quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité de 750 **[...] voix contre** 0 **[...] voix**

DEUXIEME RESOLUTION

Dépenses somptuaires

L'Assemblée Générale,

après avoir entendu la lecture du rapport général du Commissaire aux Comptes,

prend acte que les comptes de l'exercice ne comportent aucune charge non déductible des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité de 750 **voix contre** 0 **voix**

TROISIEME RESOLUTION

Affectation du résultat

L'Assemblée Générale,

après avoir entendu la lecture du rapport général du Commissaire aux Comptes,

constatant que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 font ressortir un **bénéfice net comptable** de 433.976 euros, décide de l'affecter comme suit :

- Report à nouveau : 1.303.387 €
- Résultat de l'exercice 2022 : 433.976 €
- Solde report à nouveau après affectation : 1.737.363 €

Il n'est distribué en conséquence aucun dividende au titre de l'exercice écoulé.

La collectivité des associés prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité de 750 **voix contre** 0 **voix**

QUATRIEME RESOLUTION

Renouvellement de la mission du Commissaire aux Comptes titulaire

L'Assemblée Générale,

Après consultation du Comité Stratégique de la Société et approbation du Comité recueillie en date du 3 juin 2024,

Le mandat du Commissaire aux Comptes n'ayant pas été renouvelé formellement lors de l'exercice précédent, l'assemblée décide de renouveler la mission de Commissaire aux Comptes de la société EXA, dont le siège est situé 4 rue Monseigneur Mondon – 97400 SAINT DENIS, prise en la personne de Thierry ABASSBAY, à partir de l'exercice clos au 31 décembre 2023 et pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2028.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité de 750 **voix contre** 0 **voix**

CINQUIEME RESOLUTION

Pouvoir pour formalités légales

L'Assemblée Générale,

donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

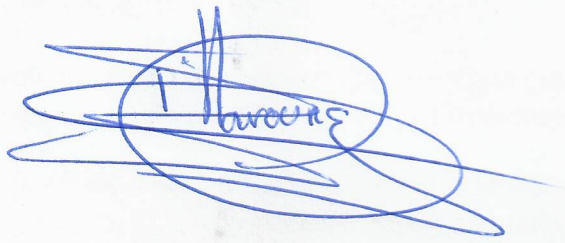
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité de 750 **[...] voix contre** 0 **[...] voix**

**

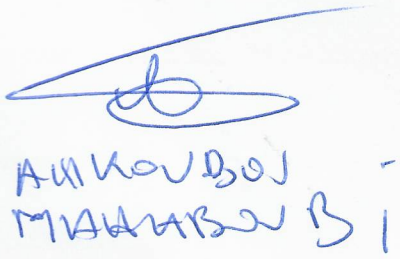
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président.

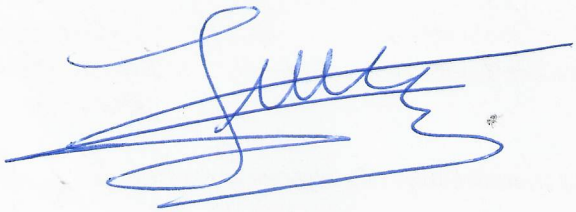
La société FERM'AGRI
Le président de l'Assemblée



Le secrétaire



Le scrutateur



Société A.V.M ABATTOIR DE VOLAILLES DE MAYOTTE

42 AVENUE MKARAFOUNI
LIEU DIT KAHANI
97670 OUANGANI

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Activité principale de l'entreprise :

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- Les comptes annuels
- Le dossier de gestion
- Les autres états

Fait à MAMOUDZOU
Le 18/05/2024

TAHIRI ABDELAZIZ
CHEF DE MISSION

KALFANE Mo
EXPERT COMPTABLE

Conseil et Audit MOI Mayotte
Immeuble le MEGA

97600 MAMOUDZOU
02 69 61 05 58

Société A.V.M ABATTOIR DE VOLAILLES DE MAYOTTE

42 AVENUE MKARAFOUNI
LIEU DIT KAHANI
97670 OUANGANI

COMPTES ANNUELS du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Pages
- Attestation des comptes	1
COMPTES ANNUELS	
- Bilan actif-passif	2 et 3
- Compte de résultat	4 et 5
- Annexe	6 à 9
- Détail des comptes bilan actif passif	10 à 13
- Détail Compte de résultat	14 à 17
DOSSIER DE GESTION	
- Bilan synthétique	18
- Détail bilan synthétique	19 à 22
- Soldes intermédiaires de gestion	23
- Détail Soldes intermédiaires de gestion	24 à 26
AUTRES ETATS	
- Etat des Immobilisations	27 à 34
- Etat des Emprunts	35
- Etat des Acquisitions	36
- Etat des cessions	37

Conseil et Audit MOI Mayotte
Immeuble le MEGA

97600 MAMOUDZOU
02 69 61 05 58

Société A.V.M ABATTOIR DE VOLAILLES DE MAYOTTE

42 AVENUE MKARAFOUNI
LIEU DIT KAHANI
97670 OUANGANI

COMPTES ANNUELS

Conseil et Audit MOI Mayotte
Immeuble le MEGA

97600 MAMOUDZOU
02 69 61 05 58

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	74 134	26 863	47 271	46 882	389	0.83
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	7 572 571	1 152 226	6 420 345	6 915 119	494 774-	7.15-
	Installations techniques, matériel et outillage	1 016 519	255 091	761 428	831 787	70 359-	8.46-
	Autres immobilisations corporelles	281 040	134 560	146 480	93 644	52 836	56.42
	Immobilisations en cours	3 992 476		3 992 476	3 500	3 988 976	NS
	Avances et acomptes	162 483		162 483	141 866	20 616	14.53
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	7 072		7 072	2 500	4 572	182.88
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	5 220		5 220	220	5 000	NS
	Total II	13 111 515	1 568 740	11 542 775	8 035 519	3 507 256	43.65
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements	96 263		96 263	72 448	23 815	32.87
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis	102 367		102 367	56 608	45 758	80.83
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	26 476		26 476	6 614	19 862	300.29
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	578 114	123 352	454 762	440 168	14 595	3.32
	Autres créances	3 146 418		3 146 418	1 739 339	1 407 079	80.90
	Capital souscrit - appelé, non versé	6 500		6 500	6 500		
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	1 072 633		1 072 633	73 335	999 298	NS
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	207 381		207 381	123 826	83 555	67.48
	Total III	5 236 152	123 352	5 112 800	2 518 838	2 593 962	102.98
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	18 347 667	1 692 091	16 655 576	10 554 357	6 101 219	57.81

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 73 500)	80 000	80 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	8 000	8 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	1 303 387	1 097 441	205 947	18.77
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	433 976	205 947	228 029	110.72
	Subventions d'investissement	7 974 224	5 528 652	2 445 572	44.23
	Provisions réglementées				
	Total I	9 799 586	6 920 039	2 879 547	41.61
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	12 398	12 398		
	Provisions pour charges				
	Total III	12 398	12 398		
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 486 820	1 574 755	87 936-	5.58-
	Concours bancaires courants	2 832 201	228 952	2 603 249	NS
	Emprunts et dettes financières diverses	675 142	929 481	254 339-	27.36-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	560	186	374	200.64
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	842 858	716 063	126 796	17.71
	Dettes fiscales et sociales	173 561	114 282	59 278	51.87
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	774 525	31 679	742 846	NS
	Autres dettes	57 925	26 522	31 403	118.41
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	6 843 592	3 621 920	3 221 671	88.95
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	16 655 576	10 554 357	6 101 219	57.81
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	6 843 592	2 162 658		